

FRAIS DE DÉPLACEMENT

En dollars

Exercice financier : **2022-2023**
Trimestre : **Avril à juin 2022**

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales	256 525 \$
Total	

Informations complémentaires

— Aucun personnel de cabinet au Directeur des poursuites criminelles et pénales
Les sommes déclarées correspondent aux factures comptabilisées durant la période visée.